

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 7 octobre 2021
Rapporteur :
Madame Françoise DORVAL

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/10/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/10/2021
(accusé de réception du 13/10/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Acquisition d'une parcelle rue Fernand Pelloutier

—————

Il est proposé l'acquisition d'une parcelle d'une surface de 1 396 m² qui jouxte une parcelle communale, rue Fernand Pelloutier dans le quartier d'Ergué-Armel, afin de réaliser une petite opération de logements.

Madame Jacquet est propriétaire de la parcelle cadastrée à la section BD sous le numéro 64, d'une surface de 1 396 m² qui jouxte une parcelle communale, cadastrée BD 568, d'une surface de 1 655 m².

Ces parcelles d'une surface totale de 3051 m², classées UAc au PLU, offrent la possibilité de réaliser une opération de logements dans le quartier d'Ergué-Armel.

Après négociation avec la propriétaire du bien, l'acquisition de cette parcelle s'élève à un montant global de 65 000 €. Les frais d'acte et de géomètre sont à la charge de la ville.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'autoriser l'acquisition de la parcelle cadastrée BD 64, propriété de Mme Jacquet, pour réaliser une opération de logements, au prix de 65 000 € ;

2 - d'autoriser madame la maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.